



Colza

Normandie

BSV n°12-24 le 24 avril 2024 (Semaine 17)

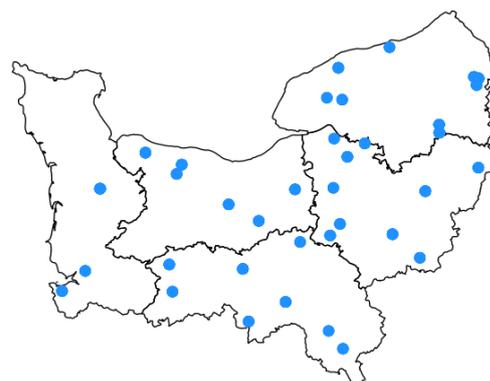
L'essentiel de la semaine

Parcelles BSV observées du 2024-04-17 au 2024-04-23

36 parcelles observées cette semaine.

Stades : de G2 à G4. Trois parcelles dans le réseau ont déjà défleuri !

Charançons des siliques : signalés dans plusieurs parcelles, dont certaines au seuil de risque.



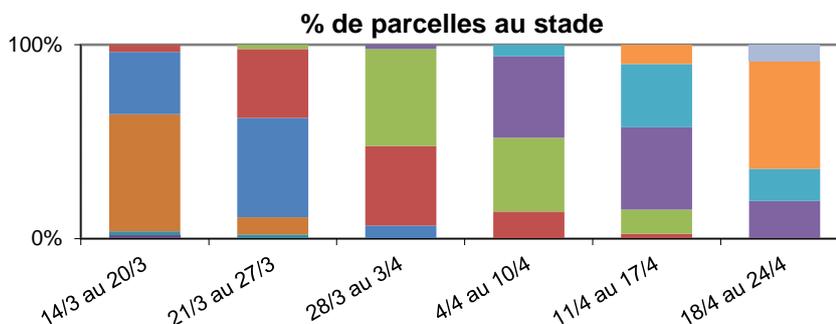
Stades du colza

Températures sous les normes de saison, avec des petites gelées sans conséquence pour le colza, ce début de semaine. Le thermomètre va progressivement remonter jusqu'à ce week-end.

Le rayonnement est largement déficitaire cette année...

Toutes les parcelles ont atteint ou dépassé le stade **G2** – 10 premières siliques formées de moins de 2 cm. **La majorité est au stade G4-floraison en cours** correspondant aux 10 premières siliques bosselées sur la hampe principale.

3 parcelles ont déjà atteint le stade G4-50 % de plantes défleuries.



■ D2 ■ E ■ F1 ■ F2 ■ G1 ■ G2 ■ G3 ■ G4 - Floraison toujours en cours ■ G4 - floraison terminée

Les abeilles butinent, protégeons-les !



En présence de fleurs, l'arrêté en vigueur définit une contrainte horaire et précise la période pendant laquelle les produits autorisés devront être appliqués sur cultures attractives comme le colza : 2 heures avant le coucher de soleil défini par l'éphéméride et 3 heures après.

L'application fongicide en colza est concernée par cette nouvelle disposition. Il n'y a pas de dérogation aux contraintes horaires possible pour le cas du sclerotinia.

[Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022](#)

[Cliquer ici pour avoir le détail des dispositions réglementaires \(site du Ministère de l'Agriculture\) et FAQ Questions-réponses sur l'arrêté du 20 novembre 2021](#)



Animateur référent

Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Thomas MEAR
TERRES INOVIA
06.64.14.31.18
t.mear@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur

normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité

Charançon des siliques : pression stable

Observations

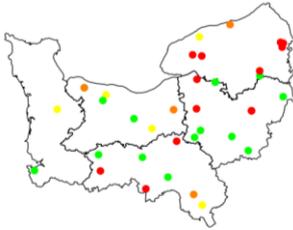
En bord de champ : sur 34 parcelles observées cette semaine (toutes en période de risque), l'insecte est signalé en bordure de champ dans 20 situations (59 % des cas contre 66 % semaine dernière et 34 % semaine d'avant). Dans les parcelles colonisées, le nombre d'insectes/plante fluctue de 0.1 à 5 (moy = 1.8).



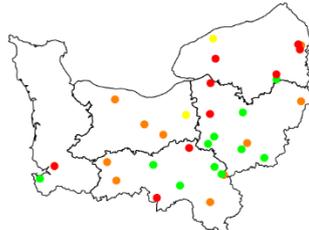
Nombre de charançons des siliques/plante en bord de champ

● 0 ●]0 à 0.5] ●]0.5 à 1] ● > 1

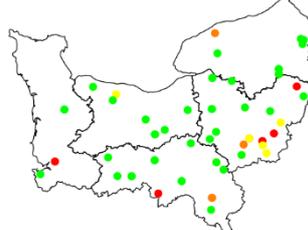
Du 17 au 23 avril 2024
100 % des parcelles en période sensible > G1



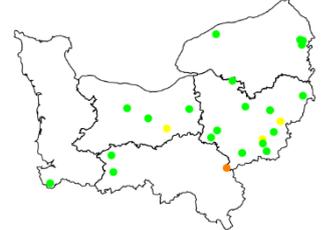
Du 10 au 16 avril 2024
86 % des parcelles en période sensible > G1



Du 4 au 9 avril 2024
48 % des parcelles en période sensible > G1



Du 28 mars au 2 avr 2024
2 % des parcelles en période sensible > G1

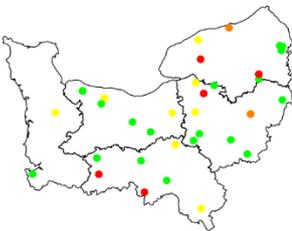


A l'intérieur des champs : sur 33 parcelles observées, l'insecte est signalé à l'intérieur des parcelles dans 14 situations. Dans les parcelles colonisées, le nombre d'individus par plante fluctue de 0.1 à 5 (moy = 1.02).

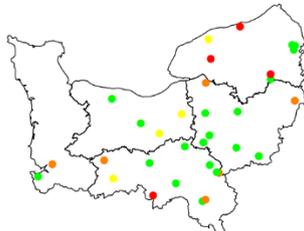
Nombre de charançons des siliques/plante - à l'intérieur du champ

● 0 ●]0 à 0.5] ●]0.5 à 1] ● > 1

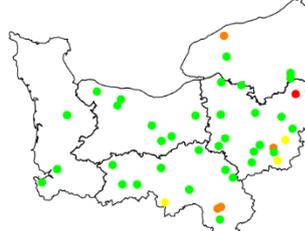
Du 17 au 23 avril 2024
100 % des parcelles en période sensible > G1



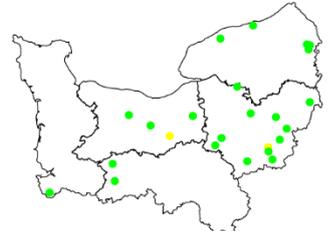
Du 10 au 16 avril 2024
86 % des parcelles en période sensible > G1



Du 4 au 9 avril 2024
48 % des parcelles en période sensible > G1



Du 28 mars au 2 avr 2024
2 % des parcelles en période sensible > G1



Période et seuil de risque

Le risque commence dès la formation des premières siliques (passage du stade G1 au stade G2) et se prolonge jusqu'au stade G4, après floraison, quand il n'y a plus de jeunes siliques (2 à 4 cm de long) faciles à piquer par le ravageur.

Seuil de risque : à partir de 1 charançon sur 2 plantes à l'intérieur des parcelles.

Analyse de risque

100 % des parcelles sont désormais dans la période potentiellement à risque.

Le charançon des siliques est davantage présent en bordure de parcelle (15 parcelles cette semaine sur 34 au seuil). En cas de dépassement de seuil, la prise en compte du risque uniquement sur les bordures peut limiter son extension.

Les observations réalisées à l'intérieur des parcelles font apparaître une présence moins fréquente et intense avec seulement 6 parcelles dépassant le seuil de risque.

Les températures ($T^{\circ} < 17^{\circ}C$). ainsi que le vent ne sont pas favorables à de nouvelles arrivées.

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, FREDON NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, SEVEPI

Autres observations

Pucerons cendrés : pas de signalement

Sclerotinia : à suivre, pour l'instant, seuls quelques rares départs de maladies sont signalés (à confirmer)

Larves de méligèthes : observables dans les fleurs de certaines parcelles du réseau, tout particulièrement des parcelles ayant subi une floraison laborieuse en raison d'insectes (altises, méligèthes), dysfonctionnements physiologiques et/ou accidents climatiques.

Les larves sont mobiles, mesurent jusqu'à 4 mm de long et se développent dans les étamines en dévorant le pollen.

La larve de méligèthe est de couleur blanche à l'exception de la tête et des pattes qui ont une teinte noirâtre. A ne pas confondre avec une larve d'altise qui ne peut se situer à cet endroit de la plante.

En temps normal, les larves de méligèthes ne s'attaquent pas au pistil des fleurs et la jeune silique évolue normalement. **Aucune conséquence néfaste donc.**



La tache noire à l'intérieur du corps de la larve indique qu'un micro-hyménoptère l'a parasitée. La régulation naturelle est en marche

Prochain BSV le 02 mai 2024

Annexe – infos complémentaires, cliquer sur les images

Notes nationales Biodiversité – BSV



Produits de Biocontrôle : [cliquer pour en savoir plus](#)



Résistances aux pesticides : [cliquer pour en savoir plus](#)


 MINISTÈRE
 DE L'AGRICULTURE
 ET DE LA SOUVERAINETÉ
 ALIMENTAIRE
*Liberté
 Égalité
 Fraternité*



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de chaque exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par des observations à la parcelle avant toute prise de décision

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :
 AGRIAL, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, FREDON NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, LYCEE DU ROBILLARD, SEVEPI